

(Emprunté en partie à l'abbé Martin, *Panorama des Prédicateurs*).

CATÉCHISME.

I. — « Je veux aujourd'hui, mes frères, vous parler avec quelques détails de l'excellence et des avantages, non de la parole de Dieu en général, ni de la prédication solennelle que vous entendez plus rarement, mais de ce lait des faibles, de cette nourriture des enfants, de ce pain de chaque jour, de cette parole pastorale et paternelle, de cet enseignement élémentaire, le moins apprécié peut-être, et sans contredit le plus utile, du catéchisme enfin, abrégé de toute doctrine, sommaire de toute sagesse, l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de toute instruction religieuse et morale. Nous considérons le catéchisme: 1^o comme résumé de la doctrine chrétienne; 2^o comme enseignement le plus approprié aux besoins de l'homme (Le cardinal Giraud). »

II. — 1^o Le catéchisme est le résumé de la doctrine chrétienne.

Aucun livre n'est plus admirable ni plus précieux. « Quel ouvrage, sorti de la main des hommes, embrasse, sous un plus mince volume, dans un ordre plus logique, avec des formules plus simples et dans un ensemble plus harmonieux, plus de vérités sur Dieu, sur l'homme, sur la société et les rapports qui lient entre eux ces trois grands objets des recherches et des méditations philosophiques ? »

2^o Le catéchisme contient l'enseignement le plus approprié aux besoins de l'homme.

A. — Enseignement moralisateur et civilisateur. Aux pauvres, la résignation; aux riches, la miséricorde; aux enfants, le respect et l'obéissance; aux serviteurs, la fidélité; aux princes, la soumission, etc.

B. — Enseignement populaire et libéral. Pas d'initiation mystérieuse comme dans les écoles des anciens philosophes: *Sinite parvulos venire ad me, et nolite prohibere eos* (Matth. XIX, 14). Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas de s'approcher de moi.

C. — Enseignement plein d'autorité. Chaque catéchiste peut dire: *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me* (Joan. VII, 16); la doctrine que j'enseigne n'est point de moi, mais de Celui qui m'a envoyé.

D. — Enseignement universel. *Si quis sitit, veniat ad me* (Joan. VII, 37). Si quelqu'un a soif [de la science divine], qu'il vienne à moi.

E. — Enseignement perpétuel. *Prædicate evangelium omni creaturæ quæ sub cælo est* (Marc. XVI, 15). Prêchez l'Évangile à TOUTE créature qui est sous le ciel.

III. — Saints et grands docteurs catéchistes:

S. Dominique.

S. François d'Assise.

S. Vincent Ferrier.

S. François-Xavier.

S. Jean-François Régis, parcourant les rues et les places publiques, une clochette à la main, pour appeler le peuple à l'explication de la doctrine.

S. François de Sales, catéchisant les villages du Chablais. Etc., etc.

CATÉCHISTE.

L'enseignement du catéchisme n'est pas une des moindres charges des pasteurs de l'Église.

Dans l'exercice de cette importante fonction, « ils doivent d'abord se souvenir toujours que toute la science du chrétien est renfermée dans un seul point, suivant ce que dit notre Sauveur: *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, et quem misisti, Jesum Christum* (Joan. XVII, 3); la vie éternelle consiste à vous connaître, seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. En conséquence, le pasteur aura principalement pour objet d'inspirer aux fidèles un sincère désir de connaître Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié: *Jesum Christum, et hunc crucifixum* (I ad Cor. II, 2). Car ils doivent être intimement persuadés et croire au fond de leurs cœurs, avec une piété sincère, qu'il n'y a pas sous le ciel un autre nom par lequel les hommes puissent se sauver, puisque c'est lui qui est propitiation

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
CAPITALE DI BOLOGNA

» pour nos péchés : *Et non est in alio aliquo salus. Non enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri* (Act. iv, 12). Et comme nous savons que c'est véritablement le connaître que d'observer ses commandements : *Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus* (I Joan. ii, 3), le pasteur enseignera aux fidèles qu'ils doivent imiter, dans toute leur conduite, les actions du Sauveur lui-même, et pratiquer avec zèle la justice, la piété, la foi, la charité, la douceur : *O homo Dei, ... sectare justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem* (I ad Tim. vi, 11). Jésus-Christ, en effet, s'est donné pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et d'avoir en nous un peuple saint, agréable à ses yeux, pratiquant toutes les bonnes œuvres : *Qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum* (ad Tit. ii, 14), dont l'Apôtre ordonne aux pasteurs de recommander fidèlement la pratique aux chrétiens.

» Une autre chose que notre Seigneur et Sauveur nous a non-seulement apprise, mais encore prouvée par son exemple, c'est que la loi et les prophètes dépendent de la charité (Matth. xxii, 40). Après lui, l'Apôtre enseigne encore que l'amour est la fin des commandements et la plénitude de la loi, *Finis autem præcepti est charitas de corde puro* (I ad Tim. i, 5). C'est donc un devoir principal du pasteur d'exciter avec tout le zèle possible l'amour du peuple pour l'infinie bonté de Dieu à notre égard, afin qu'enflammé d'une ardeur divine, il s'élève vers ce bien souverain et très-parfait, dont la jouissance fait le bonheur véritable et solide, et inspire à ceux qui l'ont obtenu ces sentiments du Prophète : *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et qu'ai-je désiré sur la terre, si ce n'est vous, ô mon Dieu ? Quid enim mihi est in cælo ? et a te quid volui super terram* (Ps. lxxii, 25 ? Telle est, en effet, cette voie plus parfaite, que l'Apôtre voulait nous montrer, lorsqu'il rapportait toute sa doctrine et tous ses enseignements à la charité qui ne périt point, *Charitas nunquam excidit* (I ad Cor. xiii, 8). Ainsi, si l'on

» propose quelque chose à croire, à espérer ou à faire, que ce soit toujours en rappelant la charité de notre Seigneur, afin que chacun connaisse bien que toutes les œuvres d'une vertu parfaite ne peuvent sortir que de la charité.

» Dans tout enseignement, la méthode que l'on suit est d'une grande importance ; mais nulle part il n'est plus nécessaire d'employer une méthode convenable que dans l'instruction du peuple chrétien. Celui qui en est chargé, doit se proportionner à l'âge de ses auditeurs, à la portée de leur esprit, à leurs mœurs, à leur condition, afin qu'il se fasse tout à tous, *Omnia omnibus factus sum, ut omnes facerem salvos* (I ad Cor. ix, 22) ; qu'il gagne tout le monde à Jésus-Christ ; qu'il se montre lui-même un ministre et un dispensateur exact, et que, semblable au serviteur bon et fidèle, il soit digne d'être établi par le Seigneur sur beaucoup de choses, *Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis super multa te constituam* (Matth. xxv, 23). Et qu'il prenne garde de ne pas s'imaginer qu'il n'a qu'une seule sorte de personnes à instruire, et qu'ainsi une seule méthode uniforme et toujours la même lui suffit pour former tous les fidèles à la vraie piété. Les uns sont comme des enfants nouvellement nés ; les autres ont déjà commencé à prendre quelque accroissement en Jésus-Christ. Il en est aussi que l'on pourrait dire parvenus à la force et à la vigueur de l'âge. Il est donc nécessaire de considérer avec soin qui sont ceux qu'il faut nourrir de lait et ceux qui demandent une nourriture plus solide, afin de donner à chacun celle qui sera la plus propre à augmenter ses forces spirituelles, jusqu'à ce que tous parviennent à l'unité de la même foi et de la même connaissance du Fils de Dieu, à l'homme parfait, et à la mesure de l'âge de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'agissait l'Apôtre, et il a imposé à tous cette obligation, par son exemple, lorsqu'il dit : Je suis redevable aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants, : *Græcis ac Barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum* (ad Rom. i, 14). Car il fait entendre par là à ceux qui sont appelés au ministère de la parole, qu'ils doivent proportionner leurs

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
CAPITULO VINCENZINA
1874

» discours à la portée de leurs auditeurs, quand ils expliqueront les mystères de la foi et les règles des mœurs.
 » Ainsi, ils rassasieront de la nourriture spirituelle les esprits les plus avancés, sans laisser toutefois périr de faim les enfants, faute de leur rompre le pain qu'ils demandent, *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (Thren. IV, 4).

» Au reste, personne ne doit laisser refroidir son zèle dans le ministère de la parole, parce qu'il sera obligé de descendre, dans ses instructions, à des détails communs et bas en apparence. A la vérité, c'est une chose pénible, surtout pour les esprits habituellement livrés aux méditations sublimes; mais si la sagesse du Père éternel est descendue elle-même sur la terre, pour nous enseigner, dans l'abaissement de notre chair, les préceptes d'une vie céleste, qui ne sera pas forcé, par la charité de Jésus-Christ, à devenir petit au milieu de ses frères, et semblable à une mère qui nourrit ses enfants? qui ne désirera le salut de son prochain avec la même ardeur que l'apôtre saint Paul, lorsqu'il disait qu'il aurait voulu non-seulement donner la connaissance de l'Évangile, mais encore livrer sa propre vie?

» Or, toute la doctrine dont les fidèles doivent être instruits est renfermée dans la parole de Dieu, soit écrite, soit conservée par tradition. En conséquence, les pasteurs s'appliqueront jour et nuit à méditer ces deux choses, et jamais ils ne perdront de vue cet avertissement que saint Paul fit à Timothée, et qui s'adresse à tous les pasteurs chargés du soin des âmes: Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction. Car toute écriture inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, pour former à la justice, pour rendre l'homme de Dieu parfait et propre à toutes les bonnes œuvres; *Omnis scriptura, divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia: Ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.* — II ad Tim. III, 16-17 (*Catéchisme du Concile de Trente*). »

CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

Voyez *Église*.

GENDRES (CÉRÉMONIE DES).

I. — « Ces cendres nous apprennent que, malgré les vastes desseins que forme l'ambition de s'établir, de s'agrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire jamais *c'est assez*, la mort, par une triste destinée, les bornera à quelques pieds de terre; c'est trop, — à une poignée de cendres... Car voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos fortunes, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos grandeurs... Réflexion que l'Église nous fait faire aujourd'hui, quand elle nous dit: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*; souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière (Bourdaloue). »

Pulvis es, et in pulverem reverteris (Genes. III, 19).

Quid superbit terra et cinis (Eccli. X, 9)? Pourquoi la terre et la cendre ont-elles de l'orgueil?

II. — L'Église emploie aussi les cendres pour nous faire penser à la mort et à ses suites. « Après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine: *Memento quia pulvis es*, et celle de notre corruption future, *et in pulverem reverteris...*, l'Église nous en suggère une troisième qui se rapporte parfaitement à l'une et à l'autre, savoir la cendre de la pénitence (Bourdaloue). »

III. — Dans l'Ancien Testament et dans la nouvelle Loi, les cendres ont toujours été le symbole de la pénitence. Quand Thamar voulut témoigner son deuil et sa douleur, elle mit de la cendre sur sa tête: *Quæ aspergens cinerem capiti suo* (II Reg. XIII, 19). Rien ne fut plus ordinaire aux pénitents des premiers jours de l'Église. Les Pères et les anciens conciles ont toujours joint les cendres à la pénitence. Optat reprochait aux Donatistes d'avoir mis en pénitence des vierges consacrées à Dieu, en leur mettant des cendres sur la tête: *Consecratos Deo aspersistis immundis*

cineribus crines. Saint Ambroise dit que la cendre doit distinguer le pénitent, et saint Isidore de Séville rapporte que ceux qui entrent en pénitence reçoivent des cendres sur leur tête, pour qu'ils ne perdent point de vue qu'ils ne sont que poussière et cendre, et que c'est avec justice que Dieu a prononcé contre eux la sentence de mort : *Asperguntur, ut sint memores quia cinis et pulvis sunt, per favillam cineris perpendamus mortis sententiam ad quam peccando pervenimus.*

IV. — Exemple de Ninive. Imitons la pénitence de cette cité coupable.

CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE.

I. — Il y a deux erreurs à combattre à propos des saintes cérémonies de notre religion, erreurs également dangereuses et contraires à l'Esprit de Dieu qui les a inspirées. La première est celle des hérétiques qui en ont pris occasion de scandale, les regardant comme des nouveautés superstitieuses, inutiles, opposées même au véritable culte que l'on doit rendre à Dieu en esprit et en vérité. La seconde erreur, toute contraire à la première, est celle des personnes qui, dans la religion, ne s'attachent qu'aux cérémonies extérieures, sans élever leur esprit à ce qu'elles signifient ou représentent, en sorte que ces personnes se persuadent, par une illusion assez ordinaire, que la Religion et la piété chrétienne consistent uniquement dans les pratiques extérieures.

Contre la première erreur, il faut montrer combien les cérémonies extérieures sont nécessaires pour maintenir et conserver la religion.

Contre la seconde, il faut prouver que ce n'est point seulement en cela que la religion consiste, et qu'il ne suffit pas de s'en acquitter pour remplir les devoirs d'un véritable chrétien.

II. — Les cérémonies religieuses, que les sectaires traitent injustement de superstitions, ont été instituées pour nous imprimer une idée plus vive des augustes mystères qu'elles représentent, et, par ce moyen, nous en instruire

plus sensiblement. C'est ainsi que celles du baptême, du sacrifice de l'autel, de la consécration des prêtres et des temples, etc., rappellent à notre esprit ce qui s'est passé à la Croix ou ce qui s'opère invisiblement dans nos âmes. En second lieu, les cérémonies extérieures, en frappant nos sens, nous inspirent de plus vifs sentiments de respect et de religion; et c'est à quoi contribuent les ornements de nos autels, les vêtements des ministres de Dieu, les prières publiques, les processions, les flambeaux et tout ce qui est employé pour célébrer le service divin avec plus de pompe et d'éclat. En troisième lieu, ces cérémonies entretiennent l'union et la charité entre les fidèles.

« Que si les sectaires contestent l'antiquité de nos cérémonies, ils doivent s'inscrire en faux contre le témoignage de tous les Pères, de tous les historiens et de la tradition constante de tous les siècles. On voit, par exemple, dans les écrits de saint Épiphane, de quelle figure était l'hostie que l'on consacrait, et qui est la même que celle d'aujourd'hui; dans saint Cyrille de Jérusalem, l'ablution que faisaient les prêtres avant de sacrifier les espèces par la consécration. On lit dans saint Augustin des paroles qui ne laissent pas lieu de douter que la Préface que l'on dit dans l'auguste sacrifice ne fût conçue dans les mêmes termes que ceux dont l'Église se sert aujourd'hui. Saint Ambroise, après les anciennes liturgies, rapporte les termes mêmes du Canon. Le nom de messe, que nos hérétiques ont tant en horreur, se trouve dans le même auteur et dans les Pères les plus anciens. Saint Augustin rapporte la coutume d'offrir le divin sacrifice pour les fidèles défunts. Nous voyons dans saint Basile l'élévation de l'hostie et du calice, pour les exposer à l'adoration du peuple, comme elle se pratique encore aujourd'hui; dans saint Cyrille de Jérusalem, qu'on y récite l'oraison dominicale; dans saint Chrysostôme, qu'on y faisait le signe de la croix. Nous savons jusqu'aux paroles que saint Grégoire le Grand et saint Léon y ont ajoutées. Mais que doit-on conclure de là? Il faut conclure que nous faisons, en ce point, ce que l'ancienne Église a pratiqué du temps même que nos adversaires avouent que sa doctrine était saine, et, par consé-

» quent, ses cérémonies saintes et sans superstition. Il faut
 » conclure que les mêmes saints Pères, qui ont été les
 » lumières et les oracles de leur siècle, n'ont point inventé
 » ces cérémonies, mais qu'ils les ont reçues par une tradi-
 » tion constante des Pères qui les ont précédés; que ces
 » hommes, si éclairés et d'un zèle si ardent, n'auraient pas
 » manqué de se récrier contre l'abus et la superstition,
 » s'ils en eussent remarqué, comme ils n'ont jamais man-
 » qué de le faire lorsque la simplicité des peuples en a in-
 » troduit. Il faut enfin conclure, avec saint Augustin, que
 » c'est l'effet de la dernière témérité, et qui va, dit ce saint
 » docteur, jusqu'à l'impudence, de condamner ou d'im-
 » prouver ce qui est autorisé par la coutume ancienne et
 » universelle de toute l'Église; et que, dans ces coutumes
 » et ces pratiques, dont on ne peut trouver l'origine, il
 » faut remonter jusqu'aux Apôtres, et croire qu'ils en sont
 » les auteurs (Le P. Houdry). »

« Telle est la nature de l'homme en ce monde, qu'il ne
 » connaît les objets que par le ministère des sens d'où dé-
 » pendent originairement ses connaissances. La pompe et
 » la majesté des cérémonies que l'Église emploie pour
 » rendre à Dieu le culte qui lui est dû, n'est pas d'un petit
 » secours pour nous inspirer une haute idée de sa majesté
 » suprême, et pour nous imprimer le respect et la soumis-
 » sion que nous lui devons (Le même). »

« Les cérémonies ne contribuent pas peu à conserver la
 » religion, et j'oserais dire qu'il en est à peu près comme
 » dans la nature, où ce que nous appelons *accidents* est
 » tellement nécessaire pour la conservation des *substances*,
 » que, si, d'un côté, les uns ne peuvent naturellement
 » subsister sans en être soutenus, de l'autre, les corps s'al-
 » tèrent et se changent aussitôt qu'ils en sont dépouillés.
 » Ainsi, je tombe d'accord que l'essentiel de la religion
 » consiste dans l'intérieur, comme l'a dit le Fils de Dieu
 » lui-même : *In spiritu et veritate oportet adorare* (Joan.
 » iv, 24). Cependant, si la religion demeurerait sans aucun
 » exercice extérieur, sans ministres et sans cérémonies,
 » les sentiments extérieurs n'ayant rien qui les pût entre-
 » tenir ou les rappeler de temps en temps, s'affaibliraient
 » insensiblement, on n'en peut douter, et ne pourraient

» subsister longtemps sans ces actes extérieurs que nous
 » appelons cérémonies (Le même). »

III. — Plusieurs chrétiens n'ont que l'extérieur du chris-
 tianisme, et ne sont chrétiens, pour ainsi dire, que par cé-
 rémonie. C'est abuser de la religion, et introduire dans les
 mœurs trois désordres extrêmement blâmables : l'hyppo-
 crisie, la superstition et la présomption dans une fausse
 piété.

*Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe
 est a me* (Matt. xv, 8). Ce peuple m'honore des lèvres,
 mais son cœur est loin de moi.

Væ nobis, dit un saint Père, *ad quos Pharisæorum vi-
 tia transierunt!* Malheur à nous qui avons, comme par
 héritage, les vices des Pharisiens!

Hæc oportuit facere et illa non omittere (Luc. xi, 42).
 Il faut observer le culte extérieur, mais ne pas négliger
 le culte intérieur.

« Les cérémonies du culte, saintes en elles-mêmes, de-
 » viennent quelquefois superstitieuses, quand on les em-
 » ploie à d'autres usages que ceux pour lesquels elles sont
 » instituées, ou qu'on leur attribue plus de force et de
 » vertu que Dieu ne leur en a donné, ou enfin qu'on les
 » pratique pour des fins temporelles auxquelles l'Église ne
 » les a pas destinées (Le P. Houdry). »

« Il y en a qui croient qu'il suffit, pour avoir une assu-
 » rance certaine de leur salut, de s'acquitter des cérémo-
 » nies, d'être inscrit dans telle confrérie, d'entrer dans
 » telle association, de dire régulièrement telle prière ou
 » de remplir certains devoirs qu'on s'est soi-même pres-
 » crits par une dévotion arbitraire (Le même). »

« Superbes Pharisiens! faux dévots! Chrétiens hypocrites!
 » vous changez l'Église en une synagogue et la religion
 » chrétienne en une loi cérémonieuse et remplie de prati-
 » ques qui, *observées sans l'esprit de piété*, ne sont pro-
 » pres qu'à vous inspirer une haute idée de vous-mêmes et
 » un mépris insupportable de tout le monde (Le même). »

*Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut ceteri ho-
 minum, raptores, injusti, adulteri, velut etiam hic pu-
 blicanus. Jejuno bis in sabbato; decimas do omnium
 quæ possideo* (Luc. xviii, 11-12). Le Pharisien, se tenant

debout, priait ainsi en lui-même : *Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes qui sont voleurs, injustes et adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, et je donne la dîme de tout ce que je possède.*

CHAPELET.

I. *Son origine.* — M. de Chateaubriand a placé l'origine du chapelet au iv^e siècle, et il parle « des couronnes de » grains de corail, dont les vierges martyres ornaient leurs » fronts en allant à la mort : couronnes innocentes, qui » servaient ensuite à compter le nombre de prières que » les cœurs répétaient au Seigneur. » La fiction poétique que nous venons de citer, est pleine de grâce ; mais l'époque seule est vraie.

Voici l'origine véritable de la couronne de la sainte Vierge, appelée *chapelet*.

« C'était la coutume des anciens peuples, dans les pays » orientaux, d'offrir des couronnes de roses aux personnes » distinguées par leur mérite ou par leur dignité ; on ne » croyait pas pouvoir les honorer mieux que par cette sorte » de présent, et les chrétiens se plaisaient à honorer ainsi » la sainte Vierge et les saints. Un grand pontife, un il- » lustre docteur, celui des saints Pères que l'on a sur- » nommé *le théologien* par excellence, à cause de la pu- » reté de sa doctrine, saint Grégoire de Nazianze, dans le » transport de son amour si tendre pour la sainte Vierge, » fut inspiré de substituer, à la couronne matérielle de » roses, une couronne spirituelle de prières, persuadé » qu'elle serait plus agréable à la Mère de Dieu. Il composa » à cet effet une suite ou couronne de prières, tissée des » plus belles louanges, des plus glorieux titres et des plus » excellentes prérogatives de Marie. Cette invention ingénieuse du quatrième siècle avait son prix et son mérite » pour les personnes instruites, qui pouvaient se rendre » cette sorte de prière familière ; mais cette heureuse idée » avait besoin, pour être à la portée de tous, et pour être » populaire, d'être composée des prières les plus ordinai- » res de l'Église, c'est-à-dire de l'Oraison dominicale, de la

» Salutation angélique et de la Profession de foi du chré- » tien. C'est l'idée que réalisa, dans le cinquième siècle, » sainte Brigide, patronne de l'Irlande.

» Pour faciliter cette dévotion nouvelle, il fallait fixer » un certain ordre dans ces prières, et trouver un moyen » de les distribuer sans confusion, et de les distinguer sans » méprise. Pour éviter donc un certain travail de mémoire » et ne pas distraire de l'attention de la prière même, » sainte Brigide adopta l'usage des anachorètes de l'Orient » qui, dans ces premiers siècles, se servaient de petits glo- » bules de pierre ou de bois, pour mieux compter le nom- » bre de leurs prières ; et elle pensa qu'il fallait enfilet ces » grains en forme de couronne et en avoir de différentes » grosseurs pour distinguer chaque prière différente. Elle » introduisit d'abord, dans sa communauté, cet usage qui » se répandit ensuite partout.

» Sainte Gertrude, vierge de Brabant, abbesse de Nivel- » les, dans le septième siècle, se servait dans ses dévotions » de cette sorte de chapelet, comme on le voit dans sa vie » par le père Riker ; le second concile de Cilchyth, en An- » gleterre, tenu en 816, sous la présidence de Vulfrède, » archevêque de Cantorbéry, fait aussi mention de la » même dévotion, comme d'une pratique en usage alors » depuis longtemps ; et le fameux Pierre l'hermite, dans » le xi^e siècle, fit adopter aux croisés cette manière de » prier par compte, à l'aide du chapelet pendu à leur cein- » ture. Il est résulté de tous ces faits que l'on a attribué » l'origine du chapelet, tantôt aux premiers anachorètes, » tantôt à sainte Gertrude ou à Pierre l'hermite ; tandis » que cette heureuse idée de saint Grégoire de Nazianze a » été perfectionnée et promulguée par sainte Brigide, » vierge d'Irlande, vers l'an 499, et non par sainte Brigitte, » veuve de Suède, qui ne naquit qu'au commencement du » xiv^e siècle, en 1302 (L'abbé Henry, *Choix de dévotions* » en l'honneur de la très-sainte Vierge, 1856, p. 17-19).

II. *Étymologie du mot « chapelet. »* — Cette expression vient de *couronne*, en latin et en italien *corona*, en basse latinité *capellina*, et en vieux français *chapel* d'où est dérivé le diminutif *chapelet*, c'est-à-dire, *petit chapel* ou *petite couronne* (Idem, *ibid.*).

CAPILLA ALTONSINA
BIBLIOTHECA UNIVERSITARIA
MUSEI A. N. I.

III. *Matière du chapelet.* — Les grains ou globules du chapelet peuvent être de bois, de corail, d'ambre, de coco, de pierre ou de matières plus ou moins précieuses; on peut aussi se servir de globules de cristal ou de verre, pourvu que le verre soit compact et solide, comme celui de la plupart des chapelets que l'on vend à Rome; mais ceux de verre creux ou soufflé sont interdits, et l'on ne peut y attacher aucune sorte d'indulgence, parce qu'ils sont évidemment d'une nature absolument fragile qui échappe à toutes les précautions (Id., *ibid.*).

IV. *Manière de dire le chapelet.* — Le chapelet ordinaire se compose de cinq dizaines et d'un tercet; on le récite dans l'ordre suivant. Après avoir fait le signe de la croix, on récite d'abord le Symbole des apôtres, l'Oraison dominicale, trois fois la Salutation angélique et le *Gloria Patri*; on dit après cela un *Pater* sur le premier gros grain et dix *Ave* sur les petits grains suivants, avec un *Gloria Patri* à la fin des dix *Ave*. On recommence de même les quatre dizaines suivantes jusqu'à la fin (Idem, *ibid.*).

Cette méthode forme la partie *matérielle* de la récitation du chapelet, si l'on peut s'exprimer ainsi. Pour la vivifier, on peut, tout en la suivant, observer les pieux conseils que nous a donnés saint François de Sales, à la fin de son *Introduction à la vie dévote*, et que voici :

« Vous prendrez votre chapelet par la croix, que vous
» baiserez après vous en être servi pour former sur vous
» le signe du chrétien; et puis vous vous mettrez en la
» présence de Dieu, et direz le *Credo* tout entier.

« Sur le premier gros grain vous invoquerez Dieu, le
» priant d'agréer votre prière, et de vous aider de sa grâce
» pour la bien faire.

« Sur les trois premiers petits grains, vous demanderez
» l'intercession de la sacrée Vierge, la saluant au premier
» comme la plus chère fille de Dieu le Père; au second,
» comme la mère de Dieu le Fils; et au troisième, comme
» l'Épouse bien-aimée du Saint-Esprit.

« Sur chaque dizaine, vous penserez à un des mystères
» du rosaire (1), selon le loisir que vous aurez; et vous y

(1) Voyez ce mot.

» ferez principalement attention, en prononçant les très-
» saints noms de *Jésus* et de *Marie* avec toute la vénéra-
» tion intérieure et extérieure qu'ils méritent. S'il vous
» vient quelque autre sentiment (comme celui de la dou-
» leur de vos péchés, ou celui du désir sincère de vous
» amender), vous pouvez vous en occuper du mieux qu'il
» vous sera possible, en disant tout votre chapelet, et vous
» y ferez une attention particulière quand vous prononcez
» ces deux très-sacrés noms : *Jésus* et *Marie*.

« Au gros grain que l'on trouve après la dernière di-
» zaine, vous remercierez Dieu de la grâce qu'il vous a
» faite de dire dévotement votre chapelet; et passant aux
» trois petits grains qui suivent, vous saluerez la sacrée
» Vierge Marie en cette manière. Au premier, vous la sup-
» plierez d'offrir votre entendement au Père Éternel, afin
» que vous puissiez à jamais considérer ses miséricordes.
» Au second, vous la supplierez d'offrir votre mémoire au
» Fils, pour avoir continuellement sa passion et sa mort
» en votre souvenir. Au troisième, vous la supplierez d'of-
» frir votre volonté au Saint-Esprit, afin qu'elle puisse être
» à jamais enflammée de son sacré amour. Au gros grain
» qui est au bout, vous supplierez la divine Majesté d'a-
» gréer tout cela pour sa gloire et pour le bien de son
» Église, lui demandant la grâce de vous y conserver, d'y
» faire rentrer tous ceux qui s'en sont séparés, et de don-
» ner à tous vos amis ce qui leur est nécessaire. Après
» cela, vous finirez comme vous avez commencé, par la
» confession de la foi, en disant le *Credo*, et faisant le si-
» gne de la croix. »

CHAPELLE DE PRISON (BÉNÉDICTION D'UNE).

Voyez *Bénédictions*.

CHARITÉ.

Voyez *Amitié*, *Amour de Dieu*, *Amour des ennemis*,
Amour des parents, *Amour du prochain*, et *Amour-propre*.

BIBLIOTHÈQUE ALEXANDRINE
MUSEUM OF THE HISTORY OF ARTS
METROPOLITAN MUSEUM OF ARTS
NEW YORK

CHASTETÉ.

I. — « La chasteté est le lis des vertus, et, dès cette vie, elle nous rend presque semblables aux anges. Partout rien n'est beau que par la pureté, et la pureté des hommes est la chasteté. On appelle cette vertu honnêteté, et sa pratique honneur; on la nomme encore intégrité, et le vice qui lui est contraire, corruption. En un mot, elle a cette gloire, entre toutes les vertus, qu'elle est tout ensemble la vertu de l'âme et du corps.

» Il n'est jamais permis de faire servir ses sens à un plaisir voluptueux, en quelque manière que ce soit, hors d'un légitime mariage, dont la sainteté puisse, par une juste compensation, réparer la perte que l'âme y peut souffrir de ce commerce sensuel; encore faut-il y donner tant d'honnêteté à l'intention, que la volonté n'en puisse recevoir aucune tache. Le cœur chaste est semblable à la mère perle, laquelle ne reçoit aucune goutte d'eau qui ne vienne du ciel; car il ne souffre aucun plaisir, que celui du mariage établi par le ciel: hors de là, la seule pensée même ne lui est pas permise; j'entends une pensée à laquelle la volupté porte et attache l'esprit volontairement.

» Pour le premier degré de cette vertu, jamais, Philothée, ne souffrez volontairement rien de tout ce qui est défendu dans toute l'étendue de la volupté.

» Pour le second degré, retranchez autant que vous pourrez toutes les délectations des sens superflues et inutiles, quoiqu'elles soient honnêtes et permises.

» Pour le troisième degré, n'attachez point votre affection à celles qui sont nécessaires et ordonnées; car, bien qu'il faille s'assujettir à celles qui sont de l'institution et la fin du saint mariage, il ne faut jamais y attacher l'esprit et le cœur.

» Au reste, cette vertu est incroyablement nécessaire à tous les états. Dans celui de la viduité, la chasteté doit être extrêmement généreuse pour le défendre du plaisir, non-seulement à l'égard du présent et de l'avenir, mais encore à l'égard du passé dont les idées, toujours dan-

» gereuses, rendent l'imagination plus susceptible des mauvaises impressions. C'est pourquoi saint Augustin admirait en son cher Alypius cette admirable pureté d'âme qui l'avait entièrement affranchi des sentiments, et même des souvenirs de tous ses dérèglements passés. En effet, chacun sait bien qu'il est facile de conserver longtemps les fruits qui sont encore en leur entier; mais pour peu qu'ils aient été flétris ou entamés, l'unique moyen de les bien garder, c'est de les confire au sucre ou au miel. Je dis aussi que l'on a plusieurs moyens de conserver avec sûreté la chasteté, tandis qu'elle a toute son intégrité; mais quand elle l'a une fois perdue, rien ne peut plus la conserver qu'une solide dévotion, dont j'ai souvent comparé la douceur avec celle du miel.

» Dans l'état de virginité, la chasteté demande une grande simplicité d'âme, et une grande délicatesse de conscience pour éloigner toutes sortes de pensées curieuses, et pour s'élever au-dessus de tous les plaisirs sensuels par un mépris absolu et entier de tout ce que l'homme a de commun avec les bêtes, et qu'elles ont même plus que lui. Que jamais donc ces âmes pures ne doutent en aucune manière que la chasteté ne leur soit incomparablement meilleure que tout ce qui est incomparable avec sa perfection; car, comme dit saint Jérôme, le démon ne pouvant souffrir cette salutaire ignorance du plaisir, tâche du moins d'en exciter le désir dans ces âmes, et leur en donne pour cela des idées si attirantes, quoique très-fausces, qu'elles en demeurent fort troublées, parce qu'elles se laissent imprudemment aller, ajoute ce saint Père, à estimer ce qu'elles ignorent. C'est ainsi que tant de jeunes gens, surpris par une fausse et folle estime des plaisirs voluptueux, et par une curiosité sensuelle et inquiète, s'y livrent avec la perte entière de leurs intérêts temporels et éternels; semblables à des papillons qui s'imaginant que la flamme est aussi douce qu'elle leur paraît belle, vont étourdiment s'y brûler.

» A l'égard de l'état de mariage, c'est une erreur vulgaire et très-grande, de penser que la chasteté n'y soit

» pas nécessaire, car elle l'est absolument et même beau-
 » coup, non pas pour s'y priver des droits de la foi con-
 » jugale, mais pour se contenir dans les bornes. Or, comme
 » l'observation de ce commandement : *Fâchez-vous, et*
 » *ne péchez point*, porte plus de difficulté que la pratique
 » de celui-ci : *Ne vous fâchez point*, par la raison qu'il
 » est plus aisé d'éviter la colère que de la régler, de même
 » il est plus facile de se priver de tous les plaisirs de la
 » chair, que de les modérer. Il est vrai que la licence du
 » mariage, sanctifié par la grâce de Jésus-Christ, peut
 » beaucoup servir à éteindre la passion naturelle; mais
 » l'infirmité de plusieurs personnes qui s'en servent, les
 » font passer aisément de la permission à l'usurpation, et
 » de l'usage à l'abus. Et comme l'on voit beaucoup de
 » riches s'accommoder injustement du bien de leur pro-
 » chain, non pas par indigence, mais par avarice: l'on
 » voit aussi beaucoup de personnes mariées, qui pouvant
 » et devant fixer leur cœur à un objet légitime, s'empor-
 » tent encore à des plaisirs étrangers, par une inconti-
 » nence effrénée. Il est toujours dangereux de prendre des
 » médicaments violents, parce que si l'on en prend plus
 » qu'il ne faut, ou qu'ils ne soient pas bien préparés, la
 » santé en souffre beaucoup. Le mariage a été institué et
 » sanctifié en partie pour servir de remède à la cupidité
 » naturelle, et si on doit dire que ce remède est salutaire,
 » on peut dire qu'il est violent et par conséquent dange-
 » reux, si l'on s'en sert sans modération et sans les pré-
 » cautions nécessaires de la piété chrétienne.

» J'ajoute que la variété des affaires de la vie et les
 » longues maladies séparent souvent deux personnes que
 » l'amour conjugal a unies; c'est pourquoi cet état a be-
 » soin d'une double chasteté : de l'une pour s'abstenir de
 » tout plaisir dans les temps d'absence, et de l'autre pour
 » se modérer dans les temps de présence. Sainte Catherine
 » de Sienne vit, entre les damnés, plusieurs âmes exces-
 » sivement tourmentées pour avoir profané la sainteté du
 » mariage : non pas précisément par la raison de l'énor-
 » mité de leurs péchés, puisque les meurtres et les blas-
 » phèmes sont plus énormes, mais par cette raison que
 » ceux qui les commettent, ne s'en font aucun scrupule,

» et que par conséquent ils y persévèrent durant toute
 » leur vie.

» Vous voyez donc combien la chasteté est nécessaire à
 » tous les états. *Cherchez la paix avec tous*, dit l'Apôtre,
 » *et la sainteté, sans laquelle personne ne verra Dieu.*
 » Or, remarquez que par la sainteté il entend la chasteté,
 » selon l'observation de saint Jérôme et de saint Chrysos-
 » tome. Non, Philothée, personne ne verra Dieu sans la
 » chasteté; personne n'habitera en ses saints tabernacles,
 » qu'il n'ait le cœur pur, et, comme dit le Sauveur lui-
 » même, les chiens et les impudiques en seront bannis.
 » Aussi, *Bienheureux sont*, nous a-t-il dit (1), *ceux qui*
 » *auront le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* (S. Fran-
 » çois de Sales, *Introduction à la vie dévote*, 3^e partie,
 » chap. xii). »

II. — Dans le chapitre suivant, l'admirable saint évêque
 et prince de Genève donne des avis pour consacrer la
 chasteté.

Ces avis peuvent se résumer ainsi :

1^o Avoir toujours une grande attention sur nous, pour
 éloigner promptement tout ce qui peut porter quelque
 attrait à la volupté, car *c'est un mal qui se prend insensibi-*
lement.

2^o La chasteté est ce trésor que saint Paul dit que nous
 possédons *dans des vases bien fragiles.*

3^o La chasteté dépend du cœur comme de son origine,
 et sa pratique extérieure consiste à régler et à purifier les
 sens. « Les abeilles ne touchent pas à un cadavre pourri,
 » mais fuient encore la mauvaise odeur qui s'en exhale. »

4^o N'avoir jamais de commerce avec des personnes dont
 on sait que les mœurs sont gâtées par la volupté, surtout
 quand l'impudence est jointe à l'impureté, ce qui arrive
 presque toujours.

5^o Faire une bonne liaison avec les personnes chastes
 et vertueuses; s'occuper souvent de la lecture des livres
 sacrés, car la parole de Dieu est chaste, et rend chastes
 ceux qui l'aiment.

6^o Se tenir toujours auprès de Jésus-Christ crucifié, soit

(1) *Beati mundo corde: quoniam ipsi Deum videbunt* (Math. v, 8).

spirituellement par la méditation, soit réellement et corporellement par la sainte communion.

CHEF VISIBLE DE L'ÉGLISE.

Voyez *Pape*.

CHEMIN-DE-FER (BÉNÉDICTION D'UN).

Voyez *Bénédictions*.

CHRÉTIEN.

Devoirs et dignité des chrétiens. — Voyez *Baptême*.

CHRIST.

« Le nom de Christ, ajouté à celui de Jésus, signifie oint. C'est un titre d'honneur, qui exprime en même temps un ministère; mais par là même ce n'est pas un nom propre, car il convient à plusieurs. Ainsi nos pères appelaient anciennement *christs* les prêtres et les rois, parce que, vu la dignité de leurs fonctions, Dieu avait ordonné qu'ils reçussent l'onction sacrée. Les prêtres ont pour fonction de recommander le peuple à Dieu par des prières assidues, d'offrir des sacrifices, et de se rendre médiateurs entre Dieu et les hommes. Les rois, au contraire, sont chargés de gouverner les peuples, d'établir et de faire observer les lois, de protéger la vie des innocents et de châtier les crimes des méchants. Et comme ces deux ministères semblent représenter sur la terre quelque chose de la majesté de Dieu, ceux que l'on choisissait pour la royauté ou le sacerdoce devaient être oints et sacrés par l'huile sainte. Ce fut aussi la coutume de donner l'onction aux prophètes, parce qu'ils étaient les interprètes du Dieu immortel et ses ambassadeurs, chargés de nous découvrir les secrets éternels, de nous donner des instructions salutaires propres à corriger et à réformer nos mœurs, et de nous porter au bien en annonçant l'avenir.

» Or, Jésus-Christ notre Sauveur, en venant au monde,

» a pris tout à la fois le personnage et les fonctions du prêtre, du roi et du prophète. C'est pourquoi il a été appelé Christ; c'est pourquoi il a reçu l'onction, non à la vérité de la main des hommes, mais par la vertu du Père céleste; non l'onction d'une huile terrestre, mais celle d'une huile spirituelle; c'est-à-dire que son âme très-sainte reçut la plénitude du Saint-Esprit, la grâce et tous les dons, avec tant d'abondance, qu'aucune créature ne serait capable de les contenir à un si haut degré.

» Et tel est le sens du Prophète, lorsque s'adressant au Sauveur lui-même, il lui dit : *Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo latitiae prae consortibus tuis* (Ps. XLIV, 8); vous avez aimé la justice et détesté l'iniquité : c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a donné une onction de joie plus excellente qu'à tous vos semblables. Tel est encore le sens beaucoup plus clairement exprimé de ces mots qu'Isaïe met dans la bouche du Sauveur : *Spiritus Domini super me, eo quod unxerit Dominus me; ad annuntiandum mansuetis misit me* (Isa. LXI, 1); l'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a donné l'onction, et qu'il m'a envoyé pour l'annoncer à ceux qui sont doux.

» Jésus-Christ a donc été le prophète et le maître souverain qui nous a appris la volonté de Dieu, et dont la doctrine a révélé à l'univers la connaissance du Père céleste. Bien plus, tous ceux qui ont été honorés du nom de prophètes, n'ont été que ses disciples, et ils furent principalement envoyés pour annoncer Celui qui devait, avec bien plus de vérité et de justice, porter le nom de prophète et sauver les hommes.

» Le Christ a été prêtre encore, non selon l'ordre des prêtres de la tribu de Lévi, mais, comme l'a chanté David, selon l'ordre de Melchisédech pour l'éternité. Voyez, dans l'épître aux Hébreux, avec quel soin l'Apôtre explique ce mystère.

» Enfin nous reconnaissons Jésus-Christ comme roi, non seulement parce qu'il est Dieu, mais parce qu'il est homme et revêtu de notre nature. C'est de lui que l'ange a dit ces paroles : *Regnabit in domo Jacob in aeternum, et regni ejus non erit finis* (Luc. 1, 32-33); il régnera à

BIBLIOTECA ALEXANDRINA
BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
C. N. 1. 1.

» jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point
 » de fin. Or, ce règne de Jésus-Christ est un règne spirituel
 » et éternel, qui commence sur la terre pour être con-
 » sommé dans le ciel. Il remplit aussi d'une manière ad-
 » mirable les devoirs d'un roi envers son Église : il la gou-
 » verne, il la défend contre les attaques et les embûches
 » de ses ennemis, il lui donne non-seulement la justice
 » et la sainteté, mais encore la force nécessaire pour per-
 » sévérer. Et quoique les hommes, bons et mauvais, appar-
 » tiennent réellement à ce royaume, cependant ceux-là
 » éprouvent d'une manière particulière les effets de la bonté
 » et de la bienfaisance de notre roi, qui suivent ses com-
 » mandements et mènent une vie pure et innocente. Il ne
 » faut pas croire non plus que ce royaume lui soit échu
 » par droit d'héritage et d'une manière humaine, quoiqu'il
 » fût issu de rois illustres; il fut roi, parce que Dieu réunit
 » en lui tout ce que la nature humaine peut contenir de
 » puissance, de grandeur et de dignité. Dieu lui a donc
 » donné le royaume du monde entier, et toutes choses au
 » jour du jugement seront pleinement et parfaitement sou-
 » mises à son empire, dont l'exercice est déjà commencé
 » ici-bas (*Catéchisme du concile de Trente*, traduction
 » nouvelle par l'abbé Douey, 1826, tome 1, pages 68-72). »

CHRISTIANISME.

Nous traiterons deux questions dans cet article : 1^o *Éta-
 blissement du Christianisme*; 2^o *Divinité du Christia-
 nisme*.

I. — A. L'établissement du christianisme n'est point dû
 aux ressources naturelles des apôtres : 1^o Ceux-ci n'étaient
 que douze pauvres pêcheurs galiléens, hommes rudes et
 grossiers, nés chez un peuple haï des autres peuples, et
 que leur vile profession rendait méprisables aux yeux de
 leurs concitoyens; 2^o On a parlé du zèle des apôtres comme
 d'une cause naturelle qui aurait puissamment contribué à
 l'établissement de la foi; sans doute, leur zèle était ardent,
 ardent jusqu'à braver la mort; mais il n'est ni farouche
 ni sanguinaire; et la vue seule du miracle le rend invin-
 cible dans sa conviction et dans sa propagande.

B. L'établissement du christianisme n'est point dû à sa
 doctrine : 1^o A l'époque de la prédication des apôtres, le
 monde était plongé dans le plus grossier matérialisme et
 dans le culte des idoles le plus dégradant. Et qu'opposent à
 tout cela les apôtres? le spiritualisme le plus pur et le plus
 élevé (*Voir Dieu*). Or, un pareil enseignement, heurtant de
 front toutes les croyances religieuses, n'était point de na-
 ture à présager un triomphe doctrinal. 2^o Aux passions
 qui régnaient en souveraines, les apôtres viennent prêcher
 l'humilité, le désintéressement, la chasteté, la pénitence;
 une pareille morale n'a pu être un moyen naturel de pro-
 pagation. 3^o Les constitutions gouvernementales et les
 canons de l'Église n'ont été coordonnés qu'après le plein
 établissement du christianisme. Pendant les premiers siè-
 cles, les pontifes auraient eu de la peine à s'entendre pour
 formuler un projet humain. L'empereur romain ne for-
 mait-il pas, d'ailleurs, une unité et une force matérielle
 plus puissante?

C. L'établissement du christianisme n'est point dû à des
 circonstances favorables. Selon les incrédules, ces circon-
 stances auraient été : 1^o les dispositions particulières des
 esprits; 2^o la tendance au progrès; 3^o la liaison qui existe
 entre le paganisme et le christianisme; 4^o le dégoût du po-
 lythéisme; 5^o l'enthousiasme; 6^o les maux de l'empire
 romain; 7^o enfin, les persécutions des empereurs chré-
 tiens.

Or, 1^o il est extrêmement difficile de trouver des dispo-
 sitions particulières à embrasser le christianisme dans les
 Juifs, inébranlablement attachés à leur croyance, et dans
 les païens, ennemis acharnés de l'enseignement chrétien.

2^o En religion et en morale, l'histoire dit que l'humanité
 n'a pas suivi une marche progressive.

3^o Il n'y a point de liaison, de connexité entre le paga-
 nisme et le christianisme; il y a, au contraire, répulsion et
 opposition manifestes.

4^o A part quelques philosophes, tout le monde était atta-
 ché aux croyances du paganisme. Trois siècles de persé-
 cutions le prouvent.

5^o On a dit que l'époque de l'établissement du christia-
 nisme fut le règne de l'imagination. Ce fut aussi celui de

BIBLIOTECA DELL'UNIVERSITÀ
 DI TORINO

la philosophie, du raisonnement : témoin Celse, Porphyre, Héroclès, Julien, Libanius et l'école d'Alexandrie.

6° Les maux de l'empire ne commencèrent qu'avec les invasions des barbares. Le christianisme était établi.

7° Constantin publia un édit de tolérance générale, et non de persécution. La religion chrétienne était établie d'ailleurs avant son avènement au trône.

II. — La divinité du christianisme se prouve par son établissement merveilleux et de sa conservation même.

1° *Et ipse fundavit eam Altissimus* (Ps. LXXXVI, 5). C'est le Très-Haut lui-même qui a fondé Sion.

A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris (Ps. cxvii, 23). Cette œuvre vient du Seigneur, et elle frappe nos yeux d'admiration.

« Quel est cet ouvrage sorti des mains de Dieu, qui fait l'étonnement du Psalmiste? c'est le christianisme qu'il voyait d'avance, dit saint Augustin; c'est cet édifice immortel dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire, et qui est admirable aux yeux de tout homme de bon sens et de bonne foi qui le considère sans prévention. — Admirable et vraiment divin en lui-même, il porte visiblement le cachet de la divinité; non moins admirable et divin dans son établissement, il n'a pu être que l'œuvre de la main d'un Dieu (*L'Apôtre des chaudières, Fêtes*). »

« La Religion de Jésus-Christ paraît sur la terre, elle s'y établit, elle s'y maintient sans aucun secours humain. Le Fils de Dieu veut abolir toutes les religions, ou plutôt l'impicité qui faisait toute la religion de l'univers; il veut établir sa doctrine sainte sur les ruines de ces religions impures, et en imposer le joug à toute la terre;... et pour l'exécution d'un si vaste dessein, il choisit douze pauvres pécheurs sans talents, sans science, sans crédit... Et cependant ces hommes, qui paraissent si peu propres au grand dessein de Jésus-Christ, ne craignent pas d'en entreprendre l'exécution, et bientôt ils travaillent à le faire réussir.

« Déjà je les vois voler comme des aigles d'une extrémité du monde à l'autre; ils parcourent les plus vastes régions et les gagnent à Jésus-Christ. Après avoir con-

verti une partie de la Judée, et amené à la connaissance du vrai Dieu les Parthes et les Mèdes, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphlie, et presque tout l'Orient, ils se transportent vers l'Occident. Pierre, le chef des ouvriers évangéliques, Pierre médite la conquête de Rome et ne tarde pas à s'y rendre.

« Où allez-vous, Pierre? s'écrie saint Augustin méditant cette merveille; où allez-vous? — Je vais à Rome. — Eh! qu'allez-vous faire dans cette capitale du monde? — Je vais y renverser les idoles et les temples des faux dieux, y arborer sur leurs ruines la croix de mon maître et l'y faire adorer. — Quoi! cet homme crucifié en Judée par l'ordre de Pilate! Voilà une entreprise bien hardie, pour ne pas dire bien téméraire et quelque chose de plus. Mais vous avez donc, à votre suite et à vos ordres, des armées nombreuses pour imposer à une ville qui jusqu'ici a fait trembler l'univers? — Non, je n'ai à ma suite que Paul, mon compagnon. — Vous avez donc des trésors à répandre parmi le peuple pour le gagner et le faire entrer dans votre parti? — Non, je ne possède rien. — Vous avez donc dans Rome des amis et de puissants protecteurs sur qui vous comptez? — Non, je n'y connais personne. — Mais vous comptez donc sur la force de votre éloquence pour faire taire les plus grands orateurs, et persuader tout à coup le peuple de cette immense cité? — Non, je ne sais pas même ce que c'est que l'éloquence: jusqu'à présent, je n'ai connu que ma barque et mes filets. — Insensé! comment pouvez-vous espérer de jamais réussir?

« Cependant, Pierre entre dans Rome pour la conquérir à Jésus-Christ. Sa seule ressource est la croix, et, avec cette arme seule, il triomphe de la capitale de l'univers...

« Faut-il être surpris, dit saint Augustin, si Pierre convertit trois mille Juifs à sa première prédication, quand nous voyons un pécheur, jusque-là sans autres connaissances que celles de son métier, expliquer en maître les plus sublimes mystères, parler toutes sortes de langues sans les avoir jamais apprises, et se faire entendre à une multitude de peuples divers réunis en

BIBLIOTECA ALEXANDRINA
EGIPTOICA LITTELLIANA
FOND. A. N. F.